

FRANCONVILLE

Meurthe-
et-
Moselle
(54)



Notre village
N° 76



17 septembre 2024

Photo : © Hervé Colson

- ❖ Rappel le secrétariat de mairie est fermée jusqu'au 20 septembre inclus pour les vacances de la secrétaire.
- ❖ Panneau Pocket évolue est en plus permet d'effectuer tous types de signalements : voirie, dépôt sauvage, etc.
- ❖ Ouverture de la chasse du 15 septembre 2024 au 28 février 2025 inclus : retrouver toutes les dates des jours de chasse à Franconville sur le site de la commune dans les rubriques : *mairie/affichage* ou *communication/chasse*
- ❖ Le Pays du Lunévillois (PETR) subventionne les trajets domicile-travail en covoiturage de ses habitants !
- ❖ Les activités du Foyer Rural intercommunal Gerbéviller, Franconville, Haudonville et Seranville reprennent.

ADMINISTRATIF

CHASSE : La proposition de renouvellement du bail décidée lors du conseil municipal du 12 avril 2024 a été refusée par l'ACCA (Canton des Rayeux : 700 € et Canton de la Rouroy : 115 € pour une durée de 9 ans du 01/04/2024 au 31/03/2033).

En effet, le massif de la Rouvroy ne constitue pas une entité d'au moins 40 hectares donc il n'est pas soumis à revenu : l'ACCA dispose du droit de chasse sans contrepartie suite à l'arrêté ministériel du 26 juin 1987. De plus, l'ACCA demande une baisse du loyer du massif des Rayeux en raison du faible nombre d'animaux ainsi que du peu de tenue favorable au gibier.

Le conseil municipal décide de louer la chasse à l'ACCA de Franconville pour 600 euros pour le Canton des Rayeux avec l'entretien des deux Cantons des Rayeux et de la Rouroy pour les lignes et milieux de tranchées.

SUBVENTION : Suite à la demande du collège de Gerbéviller, le conseil municipal décide d'attribuer une subvention de 50 € à l'Association sportive du collège de Gerbéviller.

À Savoir

Covoiturages domicile-travail subventionnés au Pays du Lunévillois

Le Pôle d'Équilibre Territorial et Rural (PETR) du Pays du Lunévillois lance une campagne d'incitation financière au covoiturage quotidien pour les trajets domicile-travail, en partenariat avec la coopérative Mobicoop.

Prime de covoiturage : modalités et conditions

Les habitants du Pays du Lunévillois sont invités à participer à cette campagne en utilisant l'application de covoiturage Mobicoop. Les conducteurs éligibles recevront une prime de 7 centimes par kilomètre pour des trajets compris entre 2 et 60 kilomètres, à raison de deux trajets par jour soit 4,20€ maximum par trajet.

Pour les trajets de plus de 60 km, seuls les 60 premiers kilomètres sont concernés par cette campagne.

Pour bénéficier de cette prime, les conducteurs doivent :

- Être domiciliés dans l'une des 4 communautés de communes du territoire
- Renseigner leur RIB dans l'application Mobicoop
- Créer un profil complet dans l'application, tout comme leur passager
- Valider leur position, ainsi que celle de leur passager, au départ et à l'arrivée de chaque trajet

Si votre trajet en tant que conducteur est éligible à la campagne, vous recevrez le montant de la subvention offerte par le Pays du Lunévillois le mois suivant votre trajet.

**VOITURE PARTAGÉE
BUDGET ALLÉGÉ**

**COVOITUREZ EN ALLANT TRAVAILLER ET
PERCEVEZ JUSQU'À 8.40€ DE PRIME PAR JOUR**

Retrouvez toutes les informations
sur pays-lunevillois.com
et sur l'appli Mobicoop

Les avantages du covoiturage

Le covoiturage présente de nombreux avantages, tant pour les conducteurs que pour les passagers. Parmi les principaux bénéfices, on peut citer :

- Économies financières : Réduction des coûts de transport grâce au partage des frais de carburant et d'usure du véhicule.
- Impact environnemental : Diminution des émissions de CO2 et de la congestion routière, contribuant à un environnement plus sain et à une meilleure qualité de vie.
- Convivialité : Renforcement des liens sociaux et création de nouvelles opportunités de rencontres et d'échanges entre les habitants.
- Réduction du stress : Partager ses trajets avec d'autres personnes peut rendre les déplacements quotidiens plus agréables et moins stressants.

Contact et informations supplémentaires

Pour plus de renseignements sur cette campagne et les modalités de participation, consultez le site internet du Pays du Lunévillois à l'adresse suivante : pays-lunevillois.com.

Vous pouvez également vous rendre à l'Agence de la Mobilité-Transports à la gare de Lunéville ou les contacter par téléphone au 0800 607 062 (appel gratuit)

Le PETR du Pays du Lunévillois et Mobicoop sont déterminés à promouvoir des solutions de mobilité durable et à encourager les comportements responsables au sein de la communauté. Nous comptons sur la participation active des habitants pour faire de cette initiative un succès.

Mobicoop est une coopérative spécialisée dans les solutions de mobilité partagée, offrant des services de covoiturage éthiques et durables, sans commission, au service de la transition écologique et solidaire.



Découvrez les nouvelles fonctionnalités mises à disposition sur votre application **PanneauPocket**

Sans publicité | Gratuite | Aucune donnée personnelle

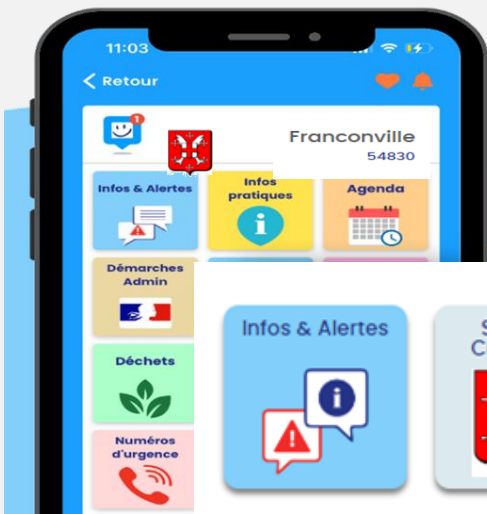
Vous n'avez pas encore téléchargé l'application ?



Scannez le QR code



ou rendez-vous sur votre store



Vérifier votre version et télécharger la dernière version 5.15.0

PanneauPocket évolue pour la commune avec des modules et dorénavant est proposé le module "Signalement" qui permet de signaler une panne d'un point lumineux, un acte de vandalisme, un dépôt sauvage, une chute d'arbre ...

Pour cela, il suffit de remplir le formulaire en ligne avec la possibilité d'adresser une ou plusieurs photos et de localiser le lieu de l'incident.

Un mail avec un lien vous sera adressé pour la 1ère fois par Betterstreet pour valider votre adresse mail uniquement pour prouver que vous n'êtes pas un robot, elle ne sera pas conservée.

Validation de votre adresse email

BN Betterstreet - Ne pas répondre <noreply@betterstreet.org>
A Contact maire francville54

En cas de problème lié à l'affichage de ce message, cliquez ici pour l'afficher dans un navigateur web.



&



Bonjour,

Le signalement que vous venez d'effectuer sur PanneauPocket a bien été enregistré.

Pour que votre signalement soit bien pris en compte et envoyé à votre commune, merci de valider votre adresse email en cliquant ci-dessous :

Je vérifie mon adresse e-mail en cliquant ici !

Spectacle

Le spectacle de l'été « La tournée du facteur »

Enfin le temps était de la partie : le jeudi 22 août 2024, c'est plus de 150 personnes qui ont applaudi le spectacle « La tournée du facteur » à cheval.

Un spectacle de détente et d'humour pour petits et grands où le facteur et son âne ont su conquérir le public en racontant leurs mésaventures et l'histoire des lettres dont quelques-unes ont pu être lues.



Les Franconvilloises

Les 5^{èmes} Franconvilloises

Les 5^{èmes} Franconvilloises ont connus un succès avec 5 équipes engagées, un temps ensoleillé et très chaud. La matinée a débuté par une course d'orientation pour trouver les indices qui permettaient de trouver le thème de la journée, cette année : l'eau et les jeux pour sensibiliser les équipes au handicap en lien avec les jeux paralympiques, et un quiz sur les expressions avec le mot eau ou ramenant à l'eau. Le tout dans une compétition bonne enfant et conviviale.

La famille Hernandez est l'équipe gagnante de 2024, elle est repartie avec le trophée qu'elle gardera un an jusqu'aux prochaines Franconvilloises le 6 septembre 2025. Bravo à tous les participants et félicitations aux joyeuses gagnantes



**Foyer Rural Intercommunal de
Gerbéviller, Franconville, Haudonville, Seranville**

Activités proposées saison 2024-2025

Reprise

2024/2025 :

- **Badminton** : gymnase 31€/an + 9€
contact : Ludovic 06 27 41 13 54
- 12 horaires : jeudis 20h30-22h30 et
 17 : mardis 18h30-18h00
- 10 - **Chorale « Chanteraine »** : salle des 3 coups 23€/an + 9€
contact : Monique 03 83 42 76 33
horaires : mardis 20h00-22h00
- 12 - **Cross-Training** : gymnase 51€/an + 9€
contact : Sébastien 06 85 65 77 84
horaires : jeudis 19h15-20h15
- 12 - **Danse africaine** : salle Sarrassat 270€/an + 9€
contact : Isabelle 06 80 15 45 41
horaires : jeudis 20h00-21h30
- 11 - **Gymnastique adultes** : salle Sarrassat 140€/an + 9€
contact : Sandrine A. 06 45 57 52 87
horaires : mercredis 18h15-19h15
- 11 - **Judo** : salle « Kimono » 148€/an + licence 41€ + 9€
contacts : Sandrine T. 06 08 74 23 46
horaires : mercredis « éveil judo » 3/5 ans 10h15-11h00 et 6/9ans 11h05-12h05
- 18 - **K-Danse** : salle Sarrassat
contact : Yves 03 83 42 74 06 ou
tarifs ci-dessous 6€ « * » selon durée, niveau et demande + (35€ location tenue de cours + 9€ carte Foyers Ruraux (assurance))
- | | | |
|-----------------------------|--|------------------|
| <u>horaires</u> : mercredis | 18h00-21h00 Adultes modern'jazz et classique | 310€/an |
| <u> </u> jeudis | « * » 16h15-18h45 Artortho (orthophonie par les arts) | |
| | 16h45-18h00 Eveil (modern'jazz et classique) | 261€/an |
| | 18h00-19h15 Hip-hop (figures, battles, technique, chorégraphies, ...) | 237€/an |
| | 19h15-20h00 Danse de couple (au choix : rock'n'roll, salsa, saba, bachata, tango) | 200€/an/personne |
| <u> </u> vendredis | « * » 16h30-17h00 Artortho ou cours sur mesure | |
| | « * » 17h00-18h30 Atelier (création, improvisation, jeux dansés) (niveaux éveil et initiation) ou parent-enfant) | |
| | 18h30-20h30 Initiation et début de Cycle 1 (modern'jazz et classique) | 271€/an(-14ans) |
| | « * » 20h30-21h00 Artortho ou cours sur mesure | |
| <u> </u> samedis | « * » 09h00-10h00 Artortho (orthophonie par les arts) | |
| | 10h00-12h00 Atelier (création, improvisation, rités solistes) (niveaux Cycle 1 et 2) ou parent-enfant) | |
| | « * » 12h30-13h15 Complément Conservatoire de K-Danse + Culture Danse | |
| | « * » 13h15-15h15 Fin de Cycle 1 (modern'jazz et classique) | |
| | 15h30-18h15 Cycle 2 (modern'jazz, classique et CONTEMPORAIN) | 338,50€/an |
| | « * » 18h15-19h45 Compagnie K-Del' | |
- 02 - **Scrabble** : maison des associations – salle rdc 9€
contact : Irène 06 10 08 36 32
horaires : lundis 17h00-19h00
- 18 - **Théâtre « les 300 coups »** : salle des « 3 coups » 9€
contact : Marie-Thérèse 03 83 42 81 54
horaires Atelier : mercredis 20h30 (date suivante donnée en cours de séance)
- 31 - **Tir à l'arc** : « Les Archers de la Mortagne » : gymnase 21€/an + 9€
soit contact : Jean-Marie 06 81 80 93 45
horaires : samedis 17h00-19h00

En dehors de ces rendez-vous hebdomadaires, des activités ponctuelles sont proposées :

contact : Sophie 03 83 42 71 70

Patinoire : 1er jeudi des vacances scolaires vers 19h

Visite de Saint-Nicolas début décembre - Défilé pour Carnaval

Octobre Rose : dimanche 20 octobre 2024

Animations diverses

Possible : sorties parcs d'attractions ou d'aventures, visites culturelles, spectacles....

Des informations complémentaires :

voir sur le site de la Mairie de Gerbéviller ou message à Nicolette au 06 87 41 27 40

